

## Liste des radios d'écoles

Cette liste reprend les radios d'écoles autorisées par [arrêté du gouvernement de la Communauté française du 15 novembre 2012](#)<sup>1</sup>, conformément à l'article 63, § 1<sup>er</sup> du [décret coordonné sur les services de médias audiovisuels](#).

Nom de l'établissement d'enseignement	Adresse	Fréquence FM
Ecole d'enseignement spécial de la Communauté française Le Trèfle	Grand Rue, 5 7950 CHIEVRES	107.6 MHz
Athénée royal de Marchienne-au-Pont	Rue des Remparts, 35 6030 MARCHIENNE-AU-PONT	104.4 MHz
Groupe scolaire fondamental Jehan Froissart	Rue de l'Athénée, 1 6460 CHIMAY	96.3 MHz
Lycée provincial des sciences et des technologies	Rue de la Station, 57-59 7060 SOIGNIES	105.7 MHz
Ecole libre Saint-Martin	Rue Saint-Martin, 30 5380 CORTIL-WODON	107.3 MHz
Communauté scolaire libre Georges Cousot	Place Albert 1 <sup>er</sup> , 11 5500 DINANT	103.3 MHz
Institut Notre-Dame-St Joseph	Rue Saint-Gilles, 39 6870 SAINT-HUBERT	97.3 MHz
Institut Saint-Jean-Baptiste	Rue de Bruxelles, 45 1300 WAVRE	89.1 MHz
Ecole fondamentale de Tohogne « Les Monts »	Route de Longueville, 1 6941 TOHOGNE	96.8 MHz
Institut Notre-Dame de Beauraing	Rue de Givet, 21 5570 BEAURAING	88.3 MHz
Athénée provincial Jean d'Avesnes	Avenue Gouverneur E. Cornez 7000 MONS	87.9 MHz
Athénée Maurice Destenay	Boulevard Saucy, 16 4000 LIEGE	105.7 MHz
Ecole Saint-Joseph Sainte-Marie	Rue Sainte Marguerite, 64 4000 LIEGE	105.7 MHz

<sup>1</sup> M.B., 16 octobre 2008.